

# Habitat Drouais - Cotation de la demande de logement pour passage en CAL

Dir.Cli. - 24/04/2018

Nom - Prénom

.....

Note finale

0,00

N° DEMANDE

.....

Date de la demande

.....

Valeur du critère  
(ne pas modifier)

Indiquez les  
points  
correspondants

Motif de la demande de logement	Logement trop cher	1	
	Personne reprenant une activité après une période de chômage de longue durée	1	
	Mutation professionnelle sur l'AGGLO DU PAYS DE DREUX	2	
	Le logement actuel est insalubre, dangereux, indécent, indigne ; justifié par un document émanant d'une autorité administrative	4	
	Dossier FSL accordé sous réserve de relogement (pas de cumul de points avec expulsion)	4	
	En cas de divorce, rupture de PACS, séparation vie maritale, veuvage	4	
	Future union, Famille monoparentale	4	
	Personne victime de violences conjugales ( attestées par le recepisce d'une plainte, ou bénéficiaire d'une ordonnance de protection judiciaire )	4	
	Emploi sur l'AGGLO DU PAYS DE DREUX (le demandeur et/ou le co-demandeur )	4	
	Personne âgée de plus de 65 ans	4	
	Personne en situation de handicap ou ayant une personne à charge en situation de handicap	5	
	43		6
Conditions de vie dans le logement	Personne dépourvue de logement y compris hébergée chez ses parents ou enfants	2	
	Personne hébergée ou logée temporairement dans une structure d'hébergement sur le territoire de l'AGGLO DU PAYS DE DREUX	3	
	Congé donné par le bailleur actuel pour reprise	3	
	Personnes menacées d'expulsion (au stade du commandement de quitter)	4	
12			
Sur ou Sous occupation du logement **	moins de 2	0	
	2	2	
	3	4	
	4	6	
	Plus de 5	8	
20			
Ancienneté de la demande	de 6 mois à 1 an	1	
	d'un an à 2 ans	2	
	de 2 ans à 3 ans	3	
	de 3 à 4 ans	4	
	de 4 à 5 ans	5	
15			
Suivi de la demande après attribution ***	nombre de refus 1	- 3	
	nombre de refus 2	- 6	
	nombre de refus 3	- 9	
-18			
Observation***			
	Insultes / Menaces	- 20	
-20			

Total 90 points (hors décote)

**TOTAL DES POINTS OBTENUS**

0

## \*\* Sur ou Sous occupation du logement

**Mode de calcul :** L'objectif est de permettre au locataire d'un logement devenu trop grand ou trop petit, d'en obtenir un nouveau adapté à la nouvelle composition familiale. L'ancien logement sera alors libéré pour des demandeurs en attente.

Le calcul fait la différence entre le nombre de personnes occupant le logement actuel et le nombre de pièces de ce logement (hors cuisine, sdb, entrée)

**Exemple :** 2 personnes habitent dans un appartement de 5 pièces :  $5 - 2 = 3$ , ce qui correspond à + 4 points

\*\*\*La décote

Lorsqu'à la suite d'une décote, le résultat final est négatif : la note est considérée comme nulle (0)